



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

**Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le 3 juillet 2017 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20 h 00.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Clarence Lévesque, Maire  
Monsieur Marcel Tremblay, conseiller numéro #1  
Madame Andrée Blouin, conseillère au siège numéro # 2  
Monsieur Steve Castonguay, conseiller au siège numéro# 3  
Monsieur Doris Saucier, conseiller au siège numéro # 6

**ABSENT :**

**VACANT :**

Poste de conseiller #4  
Poste de conseiller #5

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Clarence Lévesque, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de directeur général et secrétaire-trésorier.

(10) Personnes sont présentes à la séance ordinaire.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 h 00. Un mot de bienvenue est prononcé par le président de l'assemblée.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**Ordre du jour**

Ordre du jour

- 1 Ouverture de la séance et mot de bienvenue
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès -verbal de la séance ordinaire du 5 juin et 12 juin 2017
- 4 Adoption des comptes payés de juin 2017
- 5 Rapport des travaux de voirie pour le mois de juin 2017
- 6 Embauche d'employés municipaux été 2017
- 7 Avis inspecteur en bâtiment municipal et dg infractions en qualité de vie et urbanisme
- 8 Avis motion pour tarification services incendies MRC de la Matanie
- 9 Varia a)Asphaltage Rang 7  
b) Service de soutien alimentaire à Saint-Léandre  
c)

- 10 Période des questions**  
**11 Levée de la séance de travail**

**RÉSOLUTION 1707-01**

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**3. Adoption du procès-verbal du juin 2017**

**RÉSOLUTION 1707-02**

Monsieur André Marcil, directeur général et secrétaire trésorier, dépose le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 5 juin et de la séance extraordinaire de 12 juin 2017, une dispense de lecture est faite car les membres du conseil municipal ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance ordinaire.

Il est proposé Madame Andrée Blouin et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 5 juin et celui de 12 juin 2017.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4. Adoption des comptes payés de juin 2017**

**RÉSOLUTION 1707-03**

Il est proposé par Monsieur Marcel Tremblay et unanimement résolu d'adopter les comptes payés de juin 2017 pour un montant de 59 098.89\$ \$, ce montant représente les chèques numérotés # 1842 à # 1869 au compte bancaire de la Municipalité #14060. Incluant les prélèvements automatiques.

Que ces documents font partie intégrante du procès-verbal comme s'ils sont ici au long. (Voir annexe 2017-06 déboursés).

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussigné, André Marcil, , directeur général et secrétaire trésorier, certifie conformément à l'article 961, du Code Municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

**5. Rapport des travaux employés municipaux de juin 2017**

À titre d'information, il est discuté des travaux des employés municipaux pour le mois de juin, par Monsieur Steve Castonguay, du Comité de voirie de Saint-Léandre.

**6. Embauche d'employés municipaux été 2017**

**RÉSOLUTION 1707-04**

Il est proposé par Madame Andrée Blouin et unanimement résolu de procéder aux démarches de l'embauche de Monsieur Gilles Michaud qui agira à titre d'employé municipal sur une base permanente à contrat déterminé au taux de \$20.00/heure. Monsieur André Marcil reçoit le

mandat de préparer les contrats de travail un pour la saison été et de signer ceux-ci au nom de la Municipalité de Saint-Léandre.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**RÉSOLUTION 1707-05**

Il est proposé par Monsieur Steve Castonguay et unanimement résolu de procéder aux démarches de l'embauche de trois nouveaux employés sur une base temporaire de 40 heures au taux maximum de 25.00\$/heure afin d'agir à titre d'employé municipal sur le projet d'asphaltage dans le Rang 7 au cours de l'été 2017. Monsieur André Marcil reçoit le mandat de préparer les contrats de travail un pour la saison été et de signer ceux-ci au nom de la Municipalité de Saint-Léandre.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

**7. Avis inspecteur en bâtiment municipal et dg infractions en qualité de vie et urbanisme**

À titre de point d'information, André Marcil, fournit l'information suite à la réception de l'avis infraction sur la réglementation de la qualité de vie

**8. Avis de motion pour tarification service incendie MRC de la Matanie**

Un avis motion est présenté par Madame Andrée Blouin concernant la tarification de certaine intervention du Service Régional de Protections des Incendies de la MRC de la Matanie.

**9. Varia**

A) Asphaltage Rang 7

**RÉSOLUTION 1707-06**

Il est proposé par Monsieur Marcel Tremblay de procéder à location de machinerie afin de procéder en régie à l'asphaltage Rang 7 à un coût maximum de \$120 000.00 comprenant la location de machinerie, main d'œuvre, l'achat d'agrégat, toutes les composantes nécessaires à la pose du revêtement, le transport, la supervision et tous les frais relié à l'exécution des travaux au cours de l'été 2017.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents**

B) Soutien Services Alimentaires Saint-Léandre

Monsieur Clarence Lévesque informe les personnes qui assistent à la séance ordinaire d'un nouveau service alimentaire offert à Saint-Léandre.

## **10. Période des questions**

Une période de questions a lieu sur les sujets de la séance ordinaire du lundi 3 juillet 2017.

## **11. Levée de l'assemblée**

### **RÉSOLUTION 1707-07**

Il est proposé par Monsieur Doris Saucier et unanimement résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 3 juillet, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 50.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

---

**Clarence Lévesque**  
Maire

---

**André Marcil,**  
Directeur général,  
Secrétaire-trésorier

*Je soussigné, Clarence Lévesque, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*